

Brassica repanda

Brassica repanda (Willd.) DC., Syst. Nat., 2 : 598 (1821)

Chou étalé

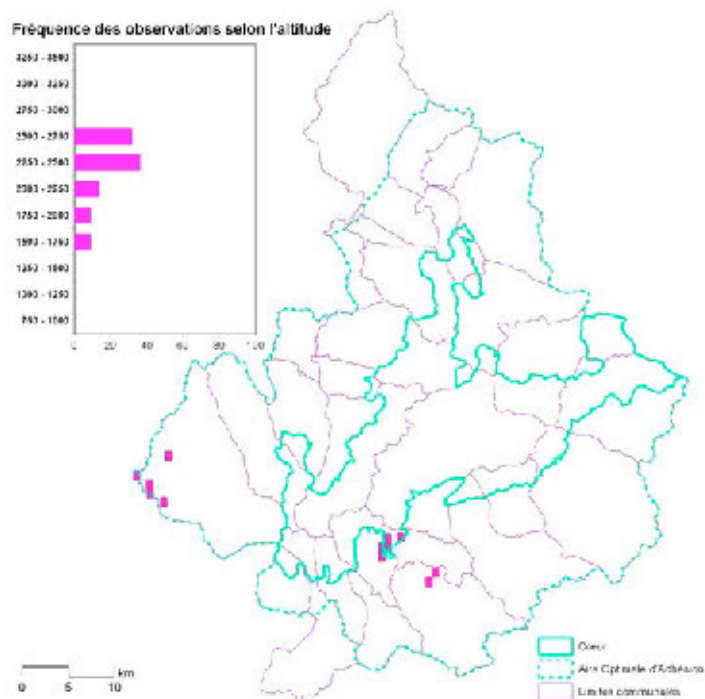
Cavolo ripiegato all'insù

Brassicaceae

Hémicryptophyte, chaméphyte

Ouest alpien

Sans protection réglementaire - LRRR : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Frantz Storck

Éléments descriptifs

Ce chou a une morphologie très caractéristique : c'est une plante vivace formant de petites touffes desquelles partent les tiges florifères qui ont la particularité d'être prostrées, couchées à même le sol. Ces tiges de 5 à 15 cm de longueur sont nues, sans feuille, portant une à huit fleurs jaunes, assez grandes, disposées en corymbe. Les feuilles basales, charnues et brillantes sont sinuées-dentées. À la périphérie de la touffe se trouvent souvent les feuilles mortes et desséchées des années antérieures.

Écologie et habitats

Le Chou étalé pousse dans un milieu bien caractéristique formé d'éboulis fins, marneux ou calcaires, aux étages subalpins et alpins, entre 2000 et 2600 m d'altitude. Il s'observe en Vanoise préférentiellement en orientation sud dans des communautés végétales s'inscrivant dans l'alliance du *Thlaspion rotundifolii*. Il est également connu sur substrat gypseux érodé en Haute-Maurienne. Comme d'autres plantes des éboulis de haute montagne, il se retrouve occasionnellement, souvent de manière fugace, à plus basse altitude sur des lits et graviers des rivières.

Distribution

La sous-espèce nominale du Chou étalé (*Brassica repanda* subsp. *repanda*) est endémique de l'ouest des Alpes, présente uniquement en France et en Italie. Les stations de Vanoise sont les plus septentrionales recensées en France. Dans les Alpes du Sud il est plus largement représenté. En Savoie, c'est une plante plutôt rare, présente de façon ponctuelle en Maurienne

de Saint-Julien-Mont-Denis à Bramans ainsi que dans la vallée de l'Arvan, vers le col du Galibier également à Saint-Martin et Saint-Jean-de-Belleville. Historiquement non signalé en Vanoise (Perrier de la Bâthie, 1917 ; Gensac, 1974) le Chou étalé a été découvert par les agents du Parc national de la Vanoise à Aussois, Bramans, Sollières-Sardières et Saint-Martin-de-Belleville.

Menaces et préservation

En Savoie, le Chou étalé figure sur la liste rouge départementale comme espèce vulnérable du fait que ses stations sont peu nombreuses et restreintes, cependant, il ne semble pas y avoir de menaces de disparition à court terme. Le surpâturage et le piétinement notamment par les ovins pourraient lui être préjudiciables.